

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1634/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre des Finances d'un inspecteur central des Douanes

n° 72-1634/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 1972

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1972

Date du numéro
26 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Hubert Brel, inspecteur central des Douanes, 3° échelon, est, pour compter du 10 novembre 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Finances pour servir en qualité d'adjoint au chef du Service des Contributions indirectes.